



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-16690>

Département(s) de publication : **49, 44, 85, 79**

Annonce n° **25-16690**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cholet Agglomération

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20007167800011

Ville : Cholet cedex

Code postal : 49321

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Cholet Agglomération

Département(s) de publication : 49, 44, 85, 79

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics-maineetloire.safetender.com>

Identifiant interne de la consultation : 2025_CA_suivi_cyanobactéries

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés-Contrats

Adresse mail du contact : Marches-contrats@choletagglomeration.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 244092690

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les concurrents joindront impérativement à l'appui de leur offre les renseignements et formalités prévus aux articles R.2143-3 à R.2143-15 du Code de la commande publique et précisés dans le règlement de la consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 12/03/2025 à 12:15

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Cholet Agglomération / Ville de Cholet (groupement de commandes)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : SUIVI DES CYANOBACTÉRIES ET DES TOXINES sur les lacs-réservoirs de Ribou et du Verdon et l' étang des Noues pour les loisirs nautiques (2025-2028)

Code CPV principal - Descripteur principal : 71313000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation de prélèvements et d'analyses sur plusieurs plans d'eau pour déterminer la présence et la concentration de cyanobactéries ainsi que la toxicité relative aux microcystines et anatoxines pour la pratique de loisirs nautiques. Les prestations incluent également l'interprétation des résultats en termes de niveau de risque et l'affichage des niveaux d'alerte sur site, conformément aux directives de l'ANSES, adaptées au contexte local. Le détail des prestations est indiqué dans l'annexe technique du règlement de consultation. Le début d'exécution du marché est prévu en mai 2025. L'accord cadre à bons de commande est passé pour une durée débutant à la date de notification jusqu'au 31 janvier 2026 pour la première période. Il est renouvelable 2 fois par reconduction expresse par période de 12 mois sans pouvoir excéder fin janvier 2028. L'accord-cadre à bons de commande est conclu avec un montant minimum et avec un montant maximum. Le montant des prestations est susceptible de varier dans les limites suivantes pour la durée globale du marché : Montant minimum en euro(s) HT pour chaque période : 7 500 euro(s) pour Cholet Agglomération et 7 500 euro(s) pour la Ville de Cholet. Montant maximum en euro(s) HT pour chaque période : 30 000 euro(s) HT pour Cholet Agglomération et 30 000 euro(s) pour la Ville de Cholet.

Lieu principal d'exécution du marché : Cholet Agglomération

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2025